LIGUE <u>CHAMPAGNE</u> ARDENNE <u>DE JUDO</u>

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRADORDINAIRE

25/06/2016 à La Maison des Sports de TOMBLAINE

ACCUEIL DU PRESIDENT :

En l'absence de son Président, M. Robert CHAIGNEAU, la Secrétaire Générale, Mme Murielle GERNY représente la Ligue Champagne Ardenne de Judo.

Sont excusés :

M. CHAIGNEAU Robert

M. MONDON Stéphane

M. GIL Francisco

M. FLAMAND Jacques

M. CHARPENTIER Thierry M. CROMBEZ Jean-Christophe Président de la Lique Champagne-Ardenne

Trésorier du Comité Haute-Marne Délégué Régional Comité Haute-Marne

Délégué National Comité Aube

Trésorier du Comité Aube Délégué Régional Aube

Invité:

M. GIRARDOT Jean-René

M. OUALI Mohamed

Secrétaire Général de la F.F.J.D.A.

Membre de la Ligue Champagne-Ardenne

Sont présents :

Mme GERNY Murielle

Secrétaire Générale Lique Champagne-Ardenne

M. LANOUX Georges

Président du Comité AUBE

Mme SANDER-BRELET Sandrine Secrétaire Générale Comité Aube

M. RUTYNA Jean-Louis

Délégué National Suppléant Comité Aube

M. JACQUET Gérard

Délégué Régional Supplémentaire Comité Aube

M. FORTHOFFER Benoît

Président du Comité Marne

M. VINCIATI Jean-Pierre

Secrétaire Général du Comité Marne

M. BOUVIER Yohan

Trésorier du Comité Marne

M. MASSON Thierry

Président du Comité Haute-Marne

Mme CAQUAS Colette

Secrétaire Générale du Comité Haute-Marne

M. CAQUAS Jacky

Délégué National du Comité Haute-Marne

Représentation Quorum :

L'Assemblée Ordinaire peut délibérer valablement

nombre total possible des membres

présents

7

nombre total possible des voix

11 338

présentes

222

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 10 H 00 :

Murielle GERNY déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

1) APPROBATION DU PV DE L'AG ORDINAIRE 17 juin 2015 :

Résultat : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 222

Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité

2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT: Robert CHAIGNEAU lu par Murielle GERNY

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE : Murielle GERNY

RAPPORT DU TRESORIER : Jacky CAQUAS

3) RAPPORT D'ACTIVITES DES COMMISSIONS présentés par les responsables :

CORG

4) ARRETE DES COMPTES ANNUELS 2015: Jacky CAQUAS

Lecture et commentaires du Bilan et des comptes de résultats & annexes 2015.

- 5) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :
- 6) <u>VOTE D'APPROBATION VALANT QUITUS DE GESTION AU COMITE</u> DIRECTEUR

Rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier :

- Approuve les comptes et le bilan de l'exercice de 2015
- Donne quitus aux membres du comité directeur de leur gestion

Résultat : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 222

Approuvé à l'unanimité

7) AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT SUR BUDGET 2016

Le vote se déroule à main levée :

Résultat : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 222

Approuvé à l'unanimité

8) PRESENTATION DES DECISIONS ISSUES DE L'A.G. FEDERALE DU 3 AVRIL 2016 DE NANTES

Approbation du Procès-verbal de l'A.G.

9) QUESTIONS DIVERSES

- a) Les Comités Marne, Haute-Marne, Aube rappellent qu'il était convenu avec la Ligue de Champagne-Ardenne d'une aide départementale annuelle de 6 000,00 € pour chacun des 4 départements (y compris les Ardennes non représentée) dont l'attribution était prévue en début janvier, en juillet et en décembre de cette année, soit une somme totale de 24 000 € sur le budget 2016. Or, à ce jour, il est constaté qu'aucune aide n'a été versée par la Ligue Champagne-Ardenne. Le règlement de cette aide parla Ligue Grand Est est donc attendue.
- b) Le département Marne demande à la nouvelle ligue le remboursement du salaire et des charges sociales de la secrétaire en place pour le mois de juin 2016 dans les locaux de la Ligue de Champagne-Ardenne. En effet, pour des raisons contractuelles le Comité Marne s'est proposé de subvenir administrativement au besoin de la Ligue Champagne-Ardenne. Le Comité Marne attend donc le règlement de ce mois de dû par la Ligue du Grand Est.
- c) M. OUALI souligne qu'une aide devait être attribuée aux judokas cadets-juniors participants au stage de Boulouris qui a lieu en juillet de cette année pour un montant total de 2.000 € maximum. Cette somme reste due par la Ligue du Grand Est aux judokas inscrits.

10) PRESENTATION ET APPROBATION DU TRAITE DE FUSION

Le vote se déroule à main levée :

Résultat : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 222

Approuvé à l'unanimité

Clôture de l'Assemblée Ordinaire à 11 H 30 :

Murielle GERNY clôt l'Assemblée Générale Ordinaire et remercie tous les intervenants et participants pour leur collaboration.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE A 11 H 30 :

Murielle GERNY déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

<u>APPROBATION DES STATUTS DE LA NOUVELLE LIGUE :</u>

Résultat : Contre : 0 -

Abstention: 0

Pour: 222

Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

11) APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA NOUVELLE LIGUE

Le vote se déroule à main levée :

Résultat : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 222

Approuvé à l'unanimité

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dissolution sans liquidation, car transmission universelle du patrimoine à la nouvelle lique.

Le vote se déroule à main levée :

Résultat : Contre : 0 -

Abstention: 0 - Pour: 222

Approuvé à l'unanimité

SIGNATURE DU TRAITE DE FUSION ENTRE LES LIGUES CONCERNEES A 12H00

Informations et questions diverses

Remise de distinctions

Interventions des personnalités invitées.

La Secrétaire Générale Murielle GERNY